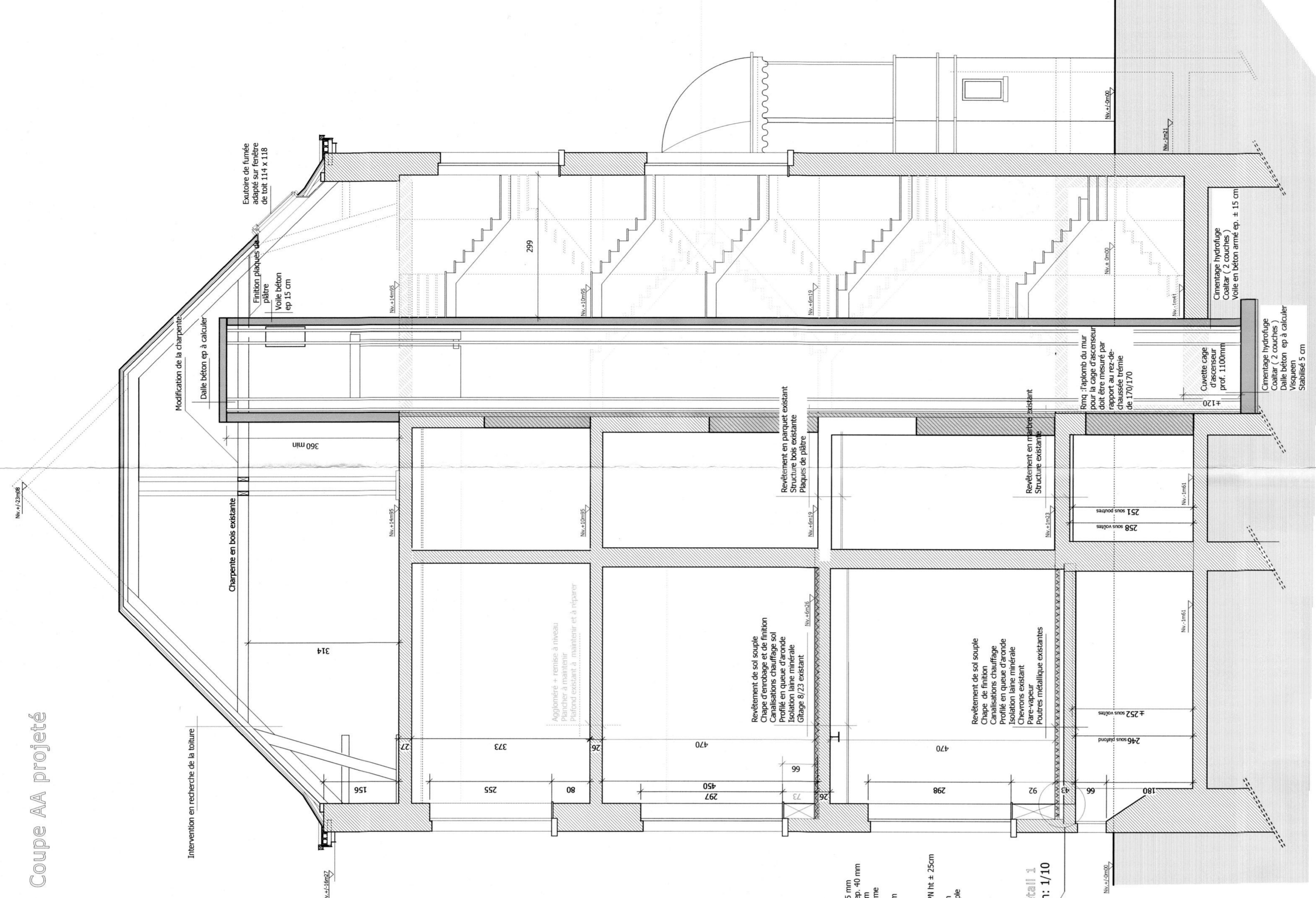
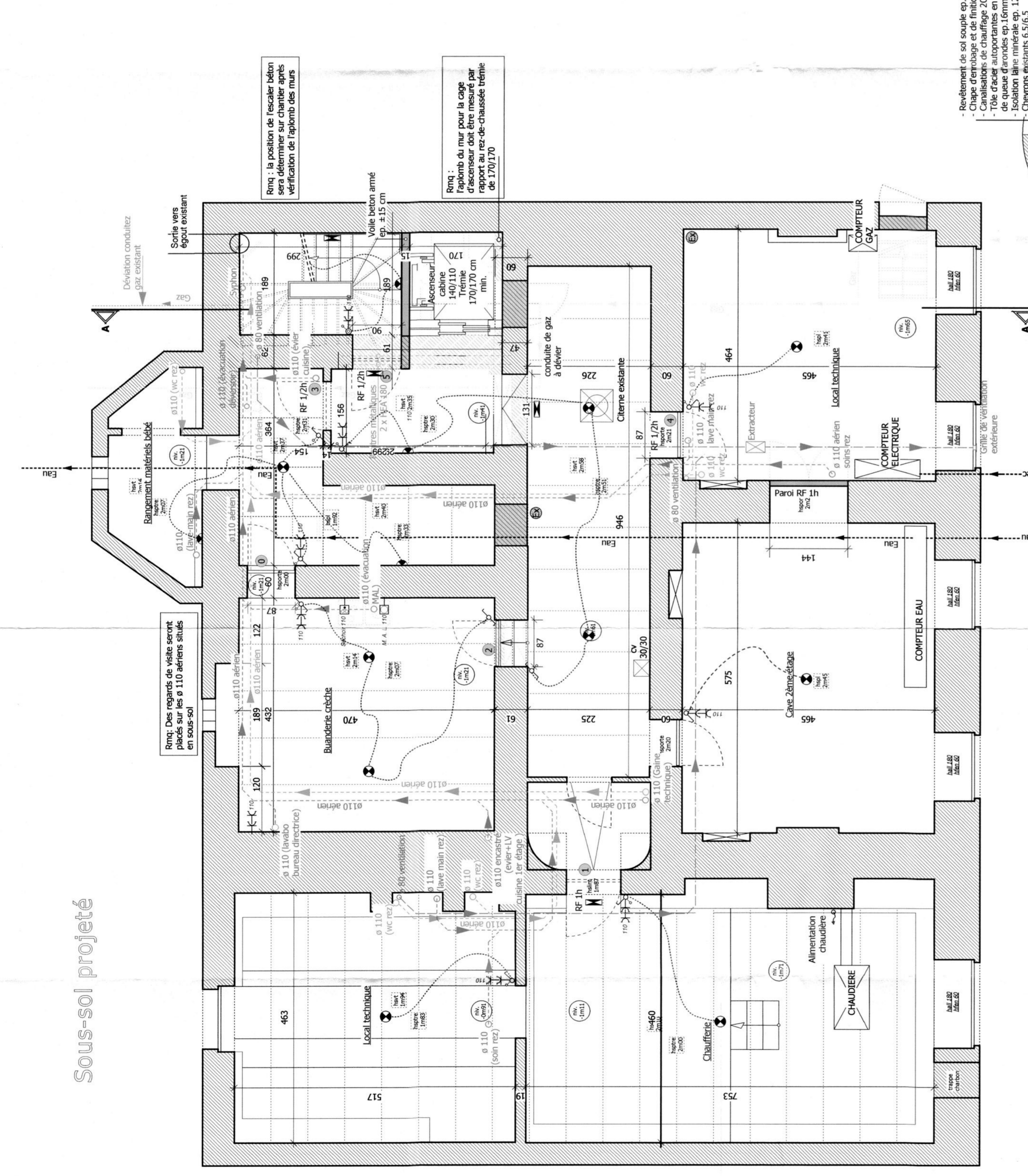


Coupe AA projeté

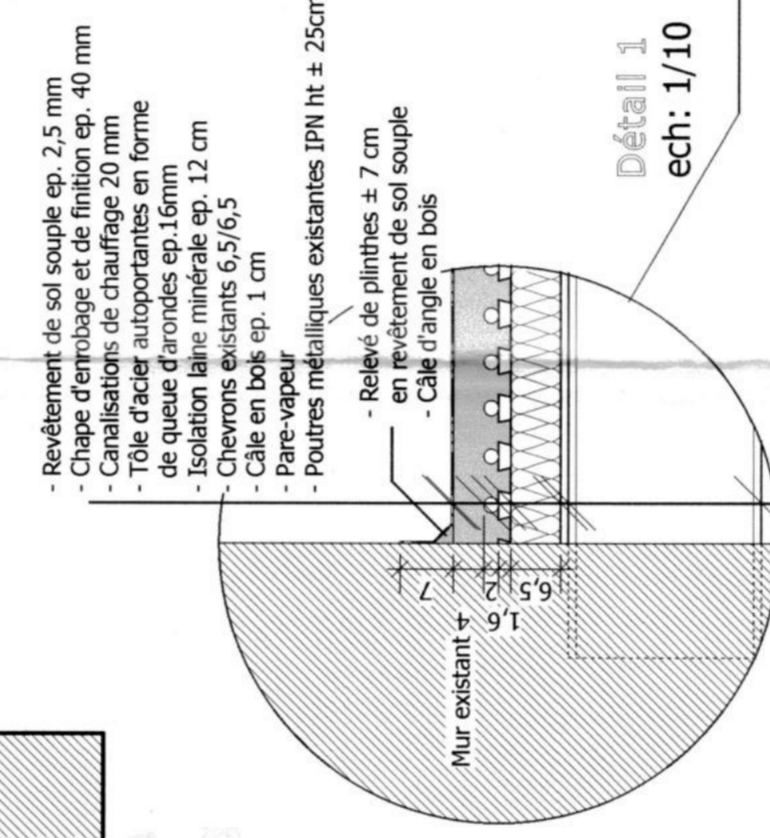


Demandeur	M. J.-J. Notté Avenue Léon Bourling 7800 ATH	Demandeur:	
Projet	Aménagement d'une crèche Vu pour être annexé à l'Arrêté du Collège Echivalin d'Oct. du 23.11.70 Les Bourguois et ... Le Sacrémaître	Auteur de projet	Ir. J.-L. Notté Rue Gérard Dubois, 11 78000 ATH Tel. 01 30 20 20 20
Contenu des plans	Situation projetée: - Vues en plan : - Rez-de-chaussée - Coupe AA	L'auteur du projet	
09-05-2006	04A02P104	Ech: 1/50 Ech: 1/50	Ech: 1/50
Demande de permis d'urbanisme		P.L.B.U. n° 4	

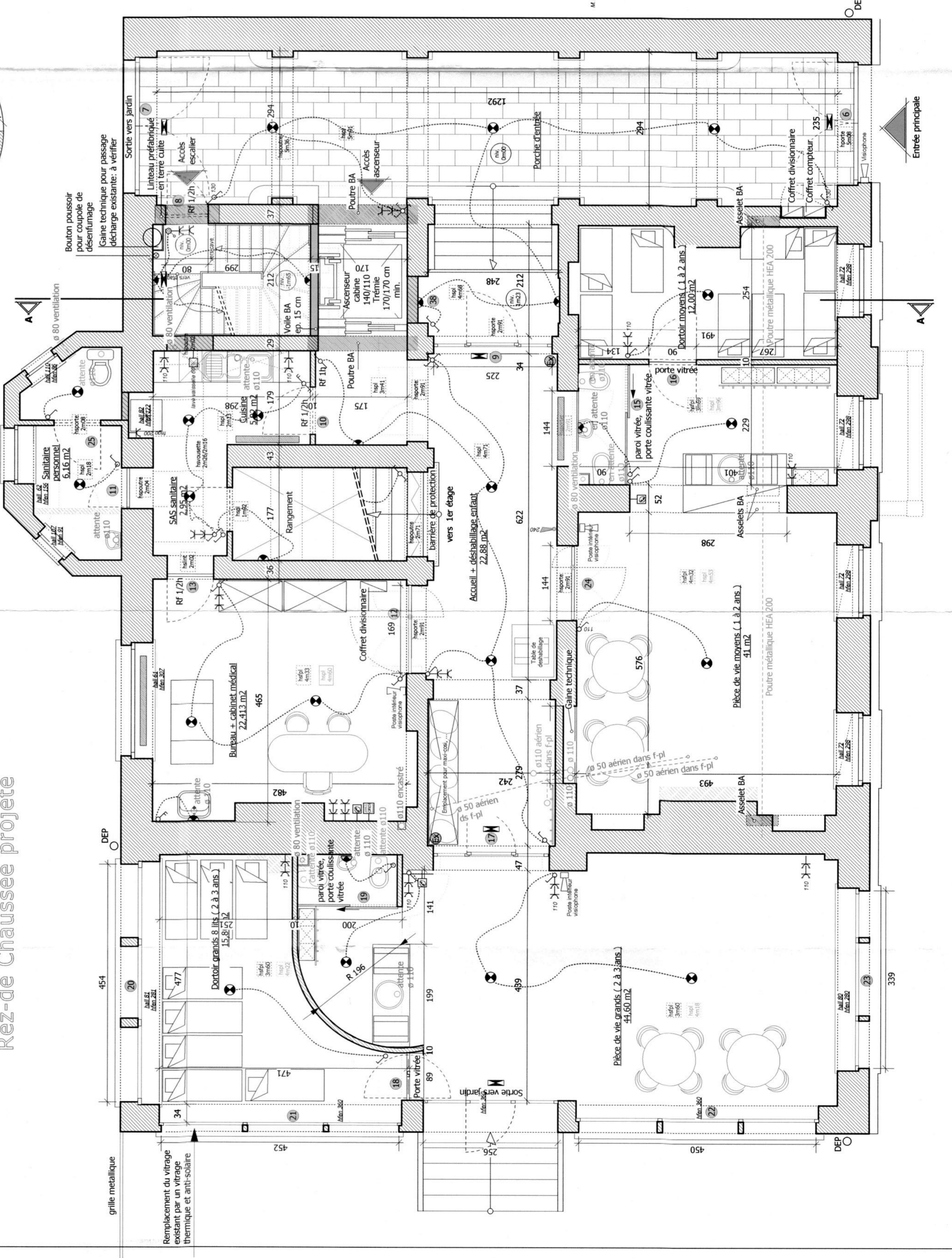
Sous-sol projeté



- Evacuation des eaux fécales
- Evacuation des eaux usées
- Maçonnerie existante
- Nouvelle cloison
- Maçonnerie à démolir
- Maçonnerie de remplissage



Rez-de-Chaussée projeté



LEGENDE

- Point lumineux en plafond
- Point lumineux en applique murale
- ⏏ Interrupteur monopolaire simple direction
- ⏏ Interrupteur monopolaire double direction
- ⏏ Interrupteur bipolaire simple direction
- ⏏ Interrupteur avec voyant lumineux
- ⏏ Commutateur intermédiaire pour va-et-vient
- ⏏ Télérupteur
- ⏏ Bouton de sonnerie
- ⏏ Timbre de sonnerie
- ⏏ Prise de courant + terre + protection
- ⏏ Prise de courant double + terre + protection
- ⏏ Prise de courant hauteur 110
- ⏏ Prise machine à laver
- ⏏ Prise sèche
- ⏏ Prise machine à laver & prise sèche
- ⏏ Prise lave vaisselle
- ⏏ Prise frigo
- ⏏ Prise de raccordement téléphone
- ⏏ Prise de raccordement télédistribution
- ⏏ Prise stéréo
- ⏏ Prise ordinateur
- ⏏ Appareil TL 15 watt
- ⏏ Eclairage de secours + pictogramme
- ⏏ Thermostat d'ambiance
- ⏏ Radiateur
- ⏏ Alimentation chaudière
- ⏏ Chaudière C 12 + ventouse

REMARQUES GENERALES

- La hauteur des différentes appliques murales sera déterminée sur chantier.
- Les hauteurs des plafonds et des murs sont indiqués dans la légende pour être légèrement modifiée sur chantier avant le début des travaux.
- L'implantation des différents appareils repris dans la légende peut être modifiée dans un rayon de 3.00 mètres sans suppléments de prix de la part de l'entrepreneur.

REMARQUES GENERALES

- La hauteur des différentes appliques murales sera déterminée sur chantier.
- Les hauteurs des plafonds et des murs sont indiqués dans la légende pour être légèrement modifiée sur chantier avant le début des travaux.
- L'implantation des différents appareils repris dans la légende peut être modifiée dans un rayon de 3.00 mètres sans suppléments de prix de la part de l'entrepreneur.